# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ACCOLIA 2024

## Objet des conditions générales de vente :

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société ACCOLIA et de son client dans le cadre de la vente des services suivantes :

- Formations
- Coaching et cohésion d'équipes
- Coaching individuel

Toute prestation accomplie par la société Accolia implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

## Prix des services :

Les prix des services sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes, TVA non applicable, art. 293B du CGI. Par voie de conséquence, ils seront majorés des frais de déplacement applicables au jour de la commande.

La société Accolia s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## Rabais et ristournes :

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Accolia serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## Escompte :

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## Modalités de paiement :

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par chèque,
- Soit par virement bancaire

## Livraison :

La livraison de la prestation est effectuée à la date figurant sur le devis signé.

## Force majeure :

La responsabilité de la société Accolia ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## Confidentialité :

Toutes les informations, commerciales ou de quelque nature que ce soit que l'une des parties a pu recueillir sur l'autre partie, sous quelque forme que ce soit et notamment oralement, en particulier à l'occasion de réunions et d'entretiens, sont confidentielles. Chaque partie s'engage, d'une part, à ne pas divulguer, ni à communiquer à quiconque tout ou partie de ces informations confidentielles et, d'autre part, à prendre toute disposition pour que cette confidentialité soit préservée.

Chaque partie, en qualité de bénéficiaire, s'engage à ne faire aucun usage des informations confidentielles dans un but autre que l'exécution du contrat. Les parties s'engagent à ne pas revendiquer de droits de propriété industrielle, littéraires ou artistiques sur les informations confidentielles et sur les connaissances établies à partir de ces informations confidentielles. Les documents de toutes sortes fournis par les parties demeurent la propriété de chaque partie qui les a fournis.

Les parties s'engagent à se restituer mutuellement, sur simple demande ou en cas de résiliation du contrat, tous les documents, pièces ou produits communiqués et à ne pas en garder de copie ou reproduction. Les obligations définies par le présent article resteront en vigueur aussi longtemps que les informations confidentielles ne seront pas tombées dans le domaine public.

**Stipulations diverses :**

Tout délai fixé par les présentes conditions générales expire le dernier jour à vingt-quatre heures. Le délai qui expirerait un samedi, dimanche, un jour férié ou chômé, est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes conditions générales serait considérée comme nulle et sans objet, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité d'autres stipulations.

**Accès aux informations informatisées :**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client peut demander la communication des informations le concernant et les faire rectifier.

**Tribunal compétent :**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.
+ Recours au service de médiation
À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Mulhouse

Fait à Rimbach près Masevaux, le 13 septembre 2024

Christine Jecker